

Réf: Dossier N° 070366

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE PREEMINENCE MUTLI-SERVICES »

Siège social Abidjan, Yopougon, JERUSALEM, Lot 460, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/05/2021, et enregistrés au CEPICI le 02/06/2021 il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE PREEMINENCE MUTLI-SERVICES »

Objet :

- Gastronomie et restauration ;
- Culture de tubercules
- Location et vente des pièces de rechange ;
- Communication et publicité des produits ;
- Construction

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, JERUSALEM, Lot 460, Ilot 42

Dirigeant(s) : M ADJA LIONEL FRANCK ACKET (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00230 du 18/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01890/GTCA/RC/2022 du 18/01/2022

